

Avis public

Commission des transports du Québec

La Commission des transports du Québec donne avis qu'elle tiendra une audience publique le **lundi 5 octobre 2009, à 19 h, à l'Hôtel Château Logue Resort, 12, rue Comeau, Maniwaki (Québec), J9E 2R8, à la salle Robert-Coulombe.** Cette audience a pour but d'entendre la demande de suppression totale permanente des services de transport rémunéré de personnes de Greyhound Canada Transportation Corp. rendus selon ses permis 0-Q-001163-004A, 0-Q-001163-005A et 0-Q-001163-008A, se lisant comme suit:

0-Q-001163-004A: interurbain

Territoire: de Grand-Remous à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa

0-Q-001163-005A: interurbain

Territoire: de Maniwaki à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa

0-Q-001163-008A: interurbain

Territoire: de Grand-Remous à la frontière Québec-Ontario à destination d'Ottawa

Toute personne intéressée peut présenter ses observations en se rendant à l'adresse ci-haut mentionnée à l'heure et au jour indiqués et en demandant à la greffière d'être entendue.

Commission des transports du Québec:

200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage

Québec (Québec) G1R 5V5

Ligne sans frais: 1 888 461-2433

Le Secrétaire de la Commission

Me Christian Daneau

Québec 